

## **ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**ARRÊTÉ N°AT\_2024\_2780**  
**Arrêté Temporaire**

6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1 Police Municipale

### **LIVRAISON ENGIN DE DÉMOLITION COMPLEXE CHANTEREYNE 50100 - PREMYS**

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,

VU l'arrêté n°AR\_2023\_5065\_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU la demande de PREMYS pour le compte de CEC en date du 11 juillet 2024,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

### **ARRÊTE DU 22 AU 23 JUILLET 2024 DE 7H30 À 17H30**

#### **ARTICLE 1 – RUE DU CLIN FLOC**

**La rue sera barrée, au droit des travaux, le temps des travaux.**

*Le passage et la sécurité des piétons doivent être maintenus en permanence.*

Des plaques de franchissement devront être mises à disposition pour les secours en cas de nécessité.

**Autorise l'occupation du domaine public pour l'installation d'engin de démolition.**

N° SIRET entreprise : 323 592 881 00136

**ARTICLE 2** – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

**ARTICLE 3** – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la sté PREMYS (350 rue du 8ème Bat Parachutiste Britannique 27210 BEUZEVILLE), responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté et si besoin un panneau « Stationnement interdit » devront être affichés sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 7 jours à l'avance. À défaut, il ne pourra être fait appel à la fourrière.

**ARTICLE 4** – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

**ARTICLE 5** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 6** – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint  
Gilbert Lepoittevin**

Publié le 12/07/2024



Plan de situation



**LEGENDE**

- Perforation de terrain
- Clôture de chantier (barrière)
- Clôture de chantier (filin)
- Zone de stockage
- Zone de stockage (matériaux)
- Zone de stockage (débris)
- Zone de stockage (déchets)
- Zone de stockage (matériaux)
- Zone de stockage (déchets)
- Zone de stockage (matériaux)
- Zone de stockage (déchets)



Liste des documents de référence

Document	Date	Version
Plan de situation	12/07/2024	1.0
Plan de circulation	12/07/2024	1.0
Plan de sécurité	12/07/2024	1.0

**CHERBOURG-EN-COTENTIN**  
 Complexes Chantierneynne  
 Démolition et désaffectation

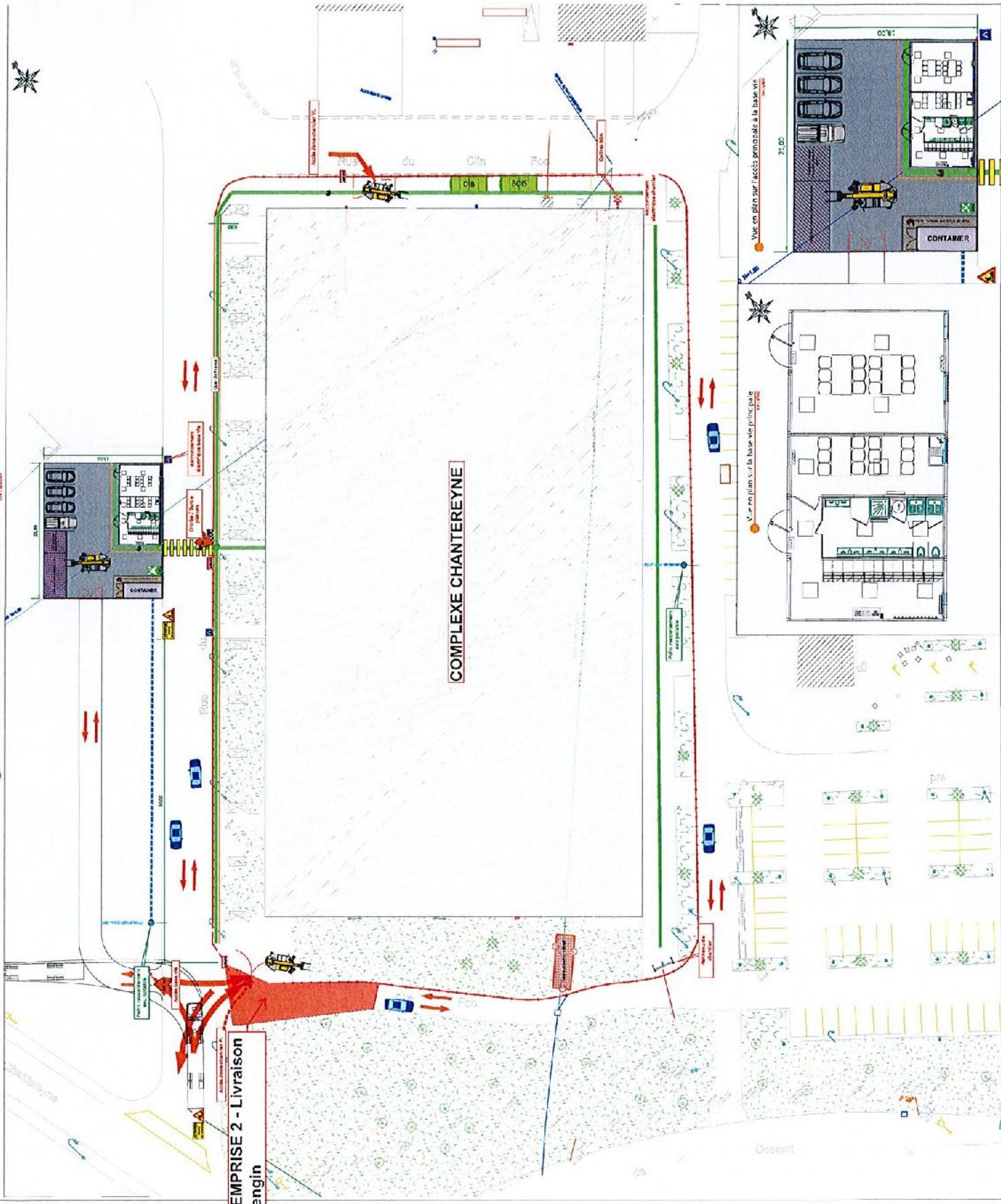
**PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER - BASE 1**

Publié le 12/07/2024

webdelib

Projet	Phase	Emprise	Surface	Type
DCTE	DY	PRISMA'S	TRA	EN
				AVIT

Vue en plan générale des installations de chantier et base vie



EMPRISE 2 - Livraison engin

COMPLEXE CHANTIERNEYNNE

